



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUNI 2016**

L'an deux mille seize, le 22 juin à 17H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,
Mme RIVIERE, Mrs GRENON, MACHEFERT, MAYAU Vice-présidents,
Mmes., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N.,
DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. GANDAUBER G., FRANÇOIS D., LOUVET C,
MAJEAU S., STAUDER J.D., TIREAU D, GACHET P., LUTARD J., BERNARD D., RAFFE D.,
ROBERT M., BACHEREAU P, GAILLOT J.P, VIDAL P., POCH P., MICHAUD R. (suppléant
GAILLARD G.)

Excusées : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M-C., Mrs DOUBLET M., GAILLARD G.,
MICHAUD J.

Date de la convocation : 6 juin 2016

Présents : 29

Secrétaire de séance : Mme BOURSIQUOT S.

En préambule de ce conseil communautaire, Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Madame Catherine WALTORSKI – Sous-Préfet de Saintes, au Lieutenant-colonel ROLLAND de la Gendarmerie à Saintes, au major LECOMTE de la brigade de Saint Porchaire et à Monsieur LANDES de l'Etablissement Public Foncier Régional.

1. APPROBATION du PV du 14 avril 2016.

Adopté à l'unanimité

2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Présentation des travaux de la commission subventions aux Associations par son Président Didier MAYAU.

Montant de l'enveloppe inscrite au budget 2016 : 20 000 €uros

Montant distribué *hors subvention sport et enfance/jeunesse* : 0 euros

Montant distribué au titre des subventions « licences sportives » : 0 €uros

Critères d'attributions établis par la commission:

- Les subventions attribuées ne sauraient être assimilées à des subventions de fonctionnement,
- Chaque subvention versée doit être associée à un évènement précis,
- La manifestation organisée doit avoir une audience qui dépasse le périmètre de la commune qui l'accueille,

- L'attribution d'une subvention est conditionnée par un soutien matériel et/ou financier explicite de la commune qui accueille l'évènement,
- Toute subvention doit faire l'objet d'une demande motivée par l'association,
- Un budget prévisionnel de la manifestation doit être joint à toute demande,
- Le montant de chaque subvention est plafonné à 1 500 euros,
- La manifestation doit présenter un objectif culturel, sportif ou évènementiel,
- La demande doit être présentée avant le déroulement de la manifestation. A ce titre, la commission se réunira 2 fois par an (1^{ère} séance : avant le budget – 2^{ème} séance : début deuxième semestre).

Montant de base attribué pour 2016 : 500 €

A ces critères déjà établis, il est proposé de rajouter :

- La manifestation doit être ouverte au public
- La manifestation doit être destinée aux enfants
- Chaque manifestation subventionnée devra utiliser les banderoles de la CDC et apposer le logo de la CDC sur ses supports de communication.
- Le siège de l'association organisatrice de la manifestation doit être domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes.

Sur proposition des membres de la commission :

- le critère « La manifestation doit être destinée aux enfants » pourrait être supprimé car trop restrictif.
- Il convient d'inciter les clubs sportifs bénéficiaires d'une subvention à s'impliquer dans les Temps d'Activités Périscolaires.
- Il est demandé aux organisateurs d'adresser 2 invitations pour une manifestation soutenue par la CDC.

ASSOCIATIONS SOLCANPO.

Montant sollicité : 202 €

Avis de la commission : Favorable

Avis du Conseil communautaire : Favorable

ASSOCIATION « FALLIN'JACK » BALANZAC.

Cette association organise sa 2^{ème} édition du FJ-FEST BALANZIC dont le but est de valoriser la scène locale. Tous les groupes qui se produiront sont Charentais-Maritimes, tout comme les techniciens membres d'une association locale. La boulangerie « La Balanzacaise » se charge d'une partie de la restauration et la buvette est confiée à des bénévoles. Cette manifestation se veut un évènement musical ouvert aux familles et tout public par une programmation de styles musicaux variés.

Budget prévisionnel : 2 541 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

ASSOCIATION « LES FOUS CAVES » PORT D'ENVAUX.

Cette association organisera son 15^{ème} festival 2016 les 22 et 23 juillet. L'édition 2015 a été un franc succès puisque 6 100 personnes ont fréquenté le site sur le weekend. Toujours sur la même dynamique, Les Fous Cavés proposeront une programmation familiale et festive en respectant l'accessibilité pour tous. Le Secteur Jeunesse continuera son implication importante tant sur la préparation que sur le déroulement du festival en les responsabilisant et en les confrontant aux réalités de l'organisation.

Budget prévisionnel : 233 100 €

Montant sollicité : 1 500 €

Avis de la commission : Favorable (S. BARREAUD ne participe pas au vote.)

Avis du conseil communautaire : Favorable

LES VISITEURS DE PANLOY. PORT D'ENVAUX.

La 8^{ème} édition « Les visiteurs de Panloy » se déroulera les 11 et 12 août et bénéficiera du label Conseil Départemental Site en Scène. Ce sont les enfants de Jean de GRAILLY qui prennent en charge cet événement. Sur une fréquentation stabilisée aux alentours des 550 entrées, la programmation 2016 et le label Sites en Scènes devraient confirmer, voire renforcer, ce seuil si la météo, tout comme en 2015, ne vient pas perturber les représentations. Au programme de cette année, l'opéra « L'Elisir d'Amore » de Gaetano Donizetti interprété par le Westminster Opéra.

Budget prévisionnel : 28 253 €

Montant sollicité : 1 500 €

Avis de la commission : Favorable (S. BARREAUD ne participe pas au vote.)

Avis du conseil communautaire : Favorable (S. BARREAUD ne participe pas au vote.)

JEUNES AGRICULTEURS 17 – PLASSAY

Les Jeunes Agriculteurs de Charente Maritime reviennent sur notre territoire (2010) pour organiser leur 9^{ème} fête de la terre sur le site de la coopérative agricole de Plassay les 20 et 21 août. Pour suppléer la foire bovine de Surgères qui n'est plus organisée, ils accueilleront un concours de race bovine et équine, des démonstrations de race, le concours de labour départemental, des démonstrations de chiens de troupeaux, et diverses attractions à destination des familles et des enfants. Animés par un esprit de solidarité et de convivialité, les jeunes agriculteurs ont pour fondamentaux de défendre autant leurs intérêts que ceux des territoires qui les accueillent. De plus, ils sont acteurs de la convention TERR'INNOVE signée par la CDC et ENGIE.

Budget prévisionnel : 34 800 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

COMITE D'ANIMATION DE LA VALLEE.

Cette année encore, à l'occasion des journées du patrimoine, le comité d'Animation de La Vallée organise une manifestation musicale dans l'église communale St Vivien. L'orchestre symphonique des Vals de Saintonge y produira « Mozart dans tous ses états ».

Budget prévisionnel : 3 200 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable. (L. LUTARD ne participe pas au vote).

Avis du conseil communautaire : Favorable. (L. LUTARD ne participe pas au vote).

ASSOCIATION L'ABBAYE EN FETE – TRIZAY.

Ce site accueillera pour la 5^{ème} année un spectacle pyrotechnique dans ce site prestigieux. Le spectacle 2015 a drainé quelques 6 000 spectateurs pour le thème « sous les feux de Venise » invités à découvrir les mystères de Venise à travers artifices et féerie des eaux guidés par les membres de l'association Féerie Vénitienne déambulant vêtus de majestueux costumes vénitiens aux couleurs flamboyantes.

Budget prévisionnel : 13 345 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

EXPOSITION LOGIS DE CIVRAC – GEAY.

Afin de contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine, une exposition aura lieu du 25 juin au 17 juillet dans les dépendances et jardins du logis de Civrac, ancienne ferme du XVII^e siècle, sur la commune de Geay à deux pas des carrières de Crazannes. Le public visé est composé d'habitants des communes de notre territoire, des touristes de passage, des passionnés d'arts, connaisseurs, amateurs. Parmi les artistes exposants, il faut noter Benoît HAPIOT et Robert KERAMSI sculpteur aux Lapidiales. Plusieurs films seront tournés sur les créations réalisées pendant l'exposition et diffusés dans les réseaux artistiques tant en France qu'en Espagne.

Budget prévisionnel : 2 000 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Refusé. Siège association hors territoire.

Avis du conseil communautaire : Refusé. Siège association hors territoire.

ASSOCIATION SCRAP FOTO D'KO – SAINTE RADEGONDE.

Cette association organise le dimanche 5 juin en partenariat avec le club cycliste de Vervant sa 2^{ème} course cycliste réservée aux enfants de 6 à 13 ans dont plusieurs de la CDC sur une centaine de licenciés.

Budget prévisionnel : 936 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

SYNDICAT INITIATIVE DE TRIZAY

L'association du Syndicat d'Initiative de Trizay, gestionnaire de l'abbaye, organise le week-end des 28 et 29 mai sa première fête médiévale. Il s'agit de proposer une véritable immersion dans la vie quotidienne au 12^{ème} siècle restituée de façon ludique et conviviale par la Compagnie des « Piliers du Castel ». 18 personnes vivront ces 2 jours dans un campement comme au Moyen Age.

Budget prévisionnel : 4 735 euros.

Montant sollicité : 905 euros soit 50% des cachets artistiques

Avis de la commission : Favorable mais limité à 500 €uros

Avis du conseil communautaire : Favorable mais limité à 500 €uros

ATELIERS ARTISTIQUES DU BRUANT – SAINT PORCHAIRE/PONT L'ABBE

Pour leur 20^{ème} gala cette association organise 3 spectacles : le samedi 4 juin sur Pont l'Abbé d'Arnoult et les 10 et 11 juin sur Saint Porchaire. 3 groupes d'EVADEM (4/5 ans, préados, ados et adultes) regroupant 52 danseuses et danseurs se produiront à Pont l'Abbé d'Arnoult. Les plus grands rejoindront les 42 jeunes danseuses et danseurs des ateliers artistiques du Bruant les 10 et 11 juin à Saint Porchaire. Pour marquer dignement les 20 ans du gala, l'association a fait le choix de la gratuité des entrées pour les 3 spectacles.

Budget prévisionnel : 3 500 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Favorable (D. MAYAU et D. TIREAU ne participent pas au vote)

Avis du conseil communautaire : Favorable (D. MAYAU et D. TIREAU ne participent pas au vote)

AÉRO-MODÈLE CLUB DE SAINTONGE.

Ce club renouvelle depuis plusieurs années à la fois sa participation à la journée nationale « Sentez-vous sport » programmée fin septembre et ses actions auprès des jeunes du Sec'J tout au long de l'année. Elle a pour objet la pratique, le développement, la compétition et l'activité aéromodélisme. Au titre de la journée « Sentez-vous sport » la subvention sollicitée est de 500 euros sur un budget de 2 550 €uros. Pour ce qui concerne les actions envers les jeunes tout au long de l'année, la subvention sollicitée, sur un budget de 10 750 euros, est de 500 euros.

Budget prévisionnel : 10 750 et 2 500 euros.

Montant sollicité : 500 et 500 euros

Avis de la commission : Favorables

Avis du conseil communautaire : Favorables

ASSOCIATION LE PEUPLE CREATEUR.

Cette association basée à Meursac, fonde un réseau de cinéma itinérant en circuit court en Saintonge et organisera à partir de cet été des projections de films en plein air et en intérieur en milieu rural. 2 projections ont déjà été réalisées à la MFR de Pont l'Abbé d'Arnoult. Crazannes est en projet et 4 autres séances sont prévues dans le cadre du cinéma à la ferme en partenariat avec le Pays de Saintonge romane, dont 1 à Port d'Envaux le samedi 3 septembre.

Cette association souhaitant faire perdurer cette action cinématographique, nous sollicite à hauteur de 1 200 euros, au titre de 300 euros par séance, afin de proposer un tarif de 500 euros pour une projection estivale aux communes de notre territoire.

Budget prévisionnel association : 33 350 euros.

Montant sollicité : 1 200 euros

Avis de la commission : Refusé. Siège hors territoire. Budget incohérent avec demande.

Avis du conseil communautaire Refusé. Projet déjà subventionné par la CDC via le Pays

COMITE ANIMATION DE SAINT SULPICE D'ARNOULT.

Le dimanche 21 août sera programmée la 19^{ème} Fête de la Mojhette. La célèbre soirée spectacle accueillera « Les années 80 » et le groupe folklorique Les Bategails.

Budget prévisionnel : 20 300 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire Favorable. P. POCH ne participe pas au vote.

US PONT L'ABBE D'ARNOULT.

Le club a organisé le dimanche 17 avril sa 1^{ère} course nature de l'Arnoult sur un parcours de 11 kilomètres traversant les communes de Saint Sulpice, Sainte Gemme et Pont l'Abbé d'Arnoult. Ouverte aux familles et aux adolescents, cette manifestation a permis à 106 concurrents de découvrir un parcours sélectif basé essentiellement dans la vallée de l'Arnoult.

Budget prévisionnel : 2 900 euros.

Montant sollicité : 700 euros

Avis de la commission : Favorable mais limité à 500 €. (P.POCH ne participe pas au vote).

Avis du conseil communautaire : Favorable mais limité à 500 €. (P.POCH ne participe pas au vote).

ASSOCIATION A.A.C.S. – SOULIGNONNES

Cette association a programmé son 5^{ème} festival le weekend de Pentecôte en proposant le dimanche soir une scène permettant la production de groupes locaux débutants ou expérimentés souhaitant se faire connaître du public. Cette manifestation s'intègre dans ces 2 jours de fêtes locales organisées par l'association des jeunes.

Budget prévisionnel : 11 900 euros.

Montant sollicité : 1500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

TENNIS CLUB DE SAINT PORCHAIRE.

Ce club organise depuis de 6 ans un tournoi d'été sur une période de 15 à 18 jours durant le mois de juin. Ce tournoi, rendez-vous traditionnel des joueurs des différents clubs de notre Communauté de Communes à un retentissement départemental et régional. Il est pour les jeunes licenciés de nos clubs locaux l'occasion de se mesurer aux meilleurs joueurs régionaux.

Budget prévisionnel : 1 800 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable. (Reconduction 2015)

Avis du conseil communautaire : Favorable

PORT D'ENVAUX BASKET BALL.

L'Amicale Post-scolaire de Port d'Envaux Basket organise le dimanche 26 juin sa 9^{ème} édition de sa Randonnée Marche et VTT. En 2015, l'inscription de 737 participants a contribué au soutien financier du club permettant la pratique du basket-ball en compétition au niveau départemental et régional mais aussi d'apporter aux enfants à partir de 5 ans une formation à cette discipline sportive et une découverte de ce sport collectif.

Budget prévisionnel : 5 000 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable. S. BARREAUD ne participe pas au vote.

Avis du conseil communautaire : Favorable. S. BARREAUD ne participe pas au vote

GROUPEMENT DE JEUNES FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE.

Depuis 2002, année de sa création, ce groupement des clubs de foot de Beurly, Saint Porchaire et Trizay organise son tournoi annuel. Prévu le samedi 11 juin sur le stade de Trizay, il rassemblera environ 60 équipes des clubs de la région ; soit plus de 400 footballeurs de 7 à 13 ans.

Budget prévisionnel : 6 800 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

BADMINTON CLUB PONT L'ABBE D'ARNOULT.

Cette année encore le Badminton Club Pontilabien organisera son 6ème tournoi des Mojhettes réservé aux jeunes joueurs du Poitou-Charentes. Près de 110 joueurs y ont participé en 2015.

Budget prévisionnel : 1 200 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable

Avis du conseil communautaire : Favorable

AMICOUR.

L'association anime et promeut tout au long de l'année le site de La Roche Courbon afin d'y accueillir petits et grands. Ces animations sont variées et se concentrent sur 3 grands événements :

- Les soirées contées auprès du feu. 10^{ème} édition
- Préhistoria les 23 et 24 avril : Grande fête de la préhistoire et ouverture du parc et du musée de la Préhistoire au travers de camps préhistoriques le long du Bruant avec visites guidées, conférences, films, animations adultes et enfants
- Journée du Patrimoine de Pays prévue le 19 juin 14^{ème} édition.. Cette année le thème proposé est « Métiers et savoir-faire ».

Budget prévisionnel : 890 + 2 500 + 2 400 euros soit 5 790 euros

Montant sollicité : 310 + 450 + 400 euros soit 1 160 euros

Avis de la commission : Favorable mais plafonné à 500 €uros.

Avis du conseil communautaire : Favorable mais plafonné à 500 €uros.

AVENIR CYCLISTE DE NIEUL LES SAINTES.

Le club organise le 3 juillet sa 35^{ème} édition des Boucles de l'Arnoult. Cette épreuve qui verra départ et arrivée sur la commune de Nieul les Saintes traversera les communes de : Les Essards, Saint Sulpice d'Arnoult, Sainte Gemme, Pont l'abbé d'Arnoult, Saint Porchaire et Soullignottes. Un contre la montre aura lieu le matin sur 9 kms et le 2^{ème} tronçon l'après-midi sur 100 Kms. Epreuve ouverte par équipe aux 2^e 3^e Juniors.

Budget prévisionnel : 4 310 euros.

Montant sollicité : 1 000 euros

Avis de la commission : Favorable mais plafonné à 500 euros

Avis du conseil communautaire : Favorable mais plafonné à 500 euros.

COMITE DES FETES – PONT L'ABBE D'ARNOULT.

Le Comité des Fêtes a organisé le 8^{ème} festival de Printemps du Cinéma du 10 au 12 février dernier. La commune relais du Centre Régional de Promotion du Cinéma (CRPC) a confié au Comité des Fêtes la gestion de cette action culturelle communale dont la finalité est de développer l'animation culturelle cinématographique en milieu rural grâce aux séances « Cinéma chez Nous ». Cette année 2 séances pour le jeune public ont été programmées le mercredi après-midi et des places gratuites ont été offertes aux centres de loisirs de la CDC.

Budget prévisionnel : 1 015 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Favorable (D. MAYAU ne participe pas au vote)

Avis du conseil communautaire : Favorable. D. MAYEAU/MH. BARRET ne participent pas au vote.

CONFRERIE DE LA MOJHETTE – PONT L’ABBE D’ARNOULT.

Cette confrérie organise sa fête (6^{ème} chapitre) le 11 septembre. Cette manifestation ouverte au public a pour objet de réunir les Confréries de tout le grand centre ouest pour faire la promotion de La Mojhette de Pont l’Abbé d’Arnoult, patrimoine de notre territoire.

Budget prévisionnel : 4 476 euros.

Montant sollicité : 700 euros

Avis de la commission : 5 votes favorables, 2 contre, D. MAYAU ne participe pas au vote

Avis du conseil communautaire : Adopté à la majorité mais plafonné à 500 €uros. 3 voix contre et 9 abstentions.

3. ACQUISITION D’UN CAMION PLATEAU

Conformément à la décision du précédent conseil communautaire et suite à la vente du « petit » tracteur, nous avons procédé à une consultation auprès de 3 professionnels pour l’acquisition d’un camion plateau dédié au service environnement de la CDC.

Parmi les propositions de chez Garage CHASSAGNAC (Saintes), UTILEO (Niort) et RENAULT (Saintes), le choix se porte sur un :

IVECO DAILY – 35C13
Immatriculé : CV-750-FH
Puissance 8CV
Date 1^{ère} mise en circulation : 30/05/2013
Kilométrage : 51 000
Prix acquisition : 25 000 €uros
Adopté à l’unanimité

4. RETROCESSION INDEMNITES ALDO CARRAPA

Par courrier en date du 6 mai 2016, Maître Vincent HUBERDEAU nous a adressé un chèque pour règlement définitif de la procédure judiciaire engagée par Madame Liliane TEXIER contre notre agent Aldo CARRAPA affecté à la déchèterie de Trizay.

Dans son courrier, l’avocat nous demande de rétrocéder à notre agent la somme de 558 €uros au titre de ses indemnités.

Adopté à l’unanimité

5. OUVERTURES DE CREDITS.

Il vous est proposé de délibérer sur les ouvertures de crédits suivantes :

Budget Principal

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
2051 - 42	Site internet CDC	1 890	021	Prélèvement section fonctionnement	42 320
2051 – 69	Site internet MDE	2 430			

2317-60	Travaux voirie Trizay	33 000			
2183-42	Logiciel Urbanisme	2 000	10222	FCTVA	-84
2184 - 42	Mobilier Urbanisme	3 000	28188	Autres immo corporelles	84
TOTAL		42 320	TOTAL		42 320
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
023	Virement section investissement	42 320			
6811		84			
678	Autres charges exceptionnelles	-42 404			
TOTAL		0	TOTAL		

Budget OM

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
2188-36	Containers	1 200	021	Virement de la section fonct	4 200
2312-27	Déchèteries	3 000			
TOTAL		4 200	TOTAL		4 200
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
023	Virement section investissement	4 200			
6458	Cotisations ATIACL	540			
678	Autres charges exceptionnelles	- 4 740			
TOTAL		0	TOTAL		

Adopté à l'unanimité

6. RENOUVELLEMENT MARCHE PUBLIC DES DECHETS.

Le marché public actuel arrive à son terme le 31 décembre 2016. Il régit :

1. Le transport et le traitement des Ordures Ménagères
2. Le transport et le traitement des déchets issus de la collecte sélective
3. Le traitement des Journaux Revues Magasins issus de la collecte et des apports en déchèteries
4. Transport et traitement des déchets issus des déchèteries
5. Transport et traitement des déchets DDS hors périmètre
6. Amiante
7. Ferraille

Il convient d'autoriser le Président à lancer le marché.

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE

Adopté à l'unanimité

7. QUESTIONS DIVERSES

- **Camp de vacances organisé par le SIVOS CRAZANNES-PORT D'ENVAUX.**

Dans le cadre de sa formation au diplôme BAFD qui lui permettrait de diriger l'accueil de loisirs sans hébergement mis en place pour l'organisation des TAP, Nathalie PICOULET, secrétaire du SIVOS Crazannes/Port d'Envaux, organise du 11 au 16 juillet un camp de vacances qui se déroulera à la Ferme Equestre de la Coudre dans les Deux-Sèvres.

Cette action entre dans les opérations pouvant faire l'objet d'un soutien de la CDC dans le cadre de l'aide à l'Enfance prévue au contrat Enfance-Jeunesse et du soutien aux TAP. Le budget restant à la charge de la CDC, après participation des familles et de la CAF, serait de l'ordre de 5 000 euros.

Adopté à l'unanimité

- **Répartition du FPIC.** Les éléments d'informations sur le FPIC 2016 viennent de nous être communiqués.

En pièce jointe de ce dossier, vous trouverez le détail de la répartition dite « de droit commun » du reversement entre la CDC et les communes établie selon les dispositions des articles L.2336-3 et L. 2336-5 du CGCT.

Le montant de l'attribution Ensemble Intercommunal 2016 s'établit à 364 775 € (2015 : 405 306 €).

La part de la CDC s'établit à 132 215 € contre 147 892 € en 2015. Comme l'an dernier, le montant de l'attribution de la CDC est redistribué à hauteur de 50% au profit des communes eu égard à leur pourcentage par rapport à l'enveloppe distribuée aux communes.

La part des communes membres s'établit à 232 560 € contre 257 414 € en 2015.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 21heures.

A Saint Porchaire, le 29 juin 2016.

Le Président,

Sylvain BARREAUD.